



Mercredi 29 décembre 2021

Opération d'évacuation d'appartements occupés illégalement au Petit Séminaire

Une opération d'évacuation d'appartements occupés illégalement visant les bâtiments D, E et K de la cité du Petit séminaire s'est déroulée ce mercredi matin.

Les services de l'État ont coordonné les interventions en lien avec la ville de Marseille et le bailleur social Habitat Marseille Provence, propriétaire des immeubles.

Les personnes évacuées ont été orientées dans un premier temps vers le gymnase de la Croix-Rouge mis à disposition et équipé par la Ville de Marseille.

Des opérateurs sociaux mandatés par les services de l'État sont intervenus pour assurer un accompagnement social des personnes évacuées et leur orientation vers un dispositif d'hébergement d'urgence.

Trente-quatre personnes ont été prises en charge (5 Femmes et 29 hommes) et orientées, soit vers une structure d'hébergement d'urgence (Forbin), soit vers un centre d'accueil de demandeurs d'asile, soit vers un hôtel.

Sur place, au gymnase, un dispositif de dépistage du covid a été mis en place par le Bataillon des marins pompiers de Marseille. Aucun cas positif n'a été détecté.

L'opération s'est déroulée dans le plus grand calme. Le gymnase a été fermé en début d'après-midi une fois les dernières orientations effectuées.

Les travaux de sécurisation en vue d'éviter toute occupation illicite nouvelle des appartements évacués ont été engagés par Habitat Marseille Provence.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

